

Orientation 6 Préserver le patrimoine de proximité

Orientation 6 Préserver le patrimoine de proximité

Mesures de préservation

« Réhabiliter le petit patrimoine bâti »

Contributions attendues des communes

« S'engagent sur une politique de conservation du petit patrimoine communal ;

Relayent, auprès de la population, les actions de sensibilisation en faveur de la préservation du patrimoine de proximité"

page 102

Référence ID de l'article : #1401

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-06 10:46